

COMPTE RENDU

Réunion des comités RESTREINTS de pilotage d'animation des sites Natura 2000

« Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas » FR 9101393
« Garrigues de la Moure et d'Aumelas » FR 9112037

du 10/02/2021

En visio-conférence

Présents :

BARIL Dominique Conseiller municipal à Murviel-Lès-Montpellier, BENE Laure Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,

CABLAT David Maire de Vendémian,

CHOUPIN Mélina Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, CREBASSA Jason Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,

DALOZ Aurélien Conseiller municipal à Montbazin,
GACHON Anne Conseillère municipale à Cournonterral,

MANTHE Nicolas Direction Départementale des Territoires et de la Mer 34,

MARIEZ Pierre Conseiller municipal à Poussan,
NEIL Véronique Vice-Présidente Cadre de Vie, CCVH

PERETTI Mathieu Direction Départementale des Territoires et de la Mer 34,

PONCE Ronny Maire d'Aumelas,
PUGENS Jean-Pierre Maire de Montarnaud,

Excusés:

GARCIA Michel Vice-Président aux Espaces Naturels, Sète Agglopôle Méditerranée

MESQUIDA Kléber Conseil Départemental de l'Hérault,

SOTO Jean-François Président de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault.

TOUZARD Isabelle Maire de Murviel-Lès-Montpellier et VP Biodiversité à Montpellier

Métropole Méditerranée

Le diaporama est téléchargeable en ligne http://valleeherault.n2000.fr/ (onglet « Montagne de la Moure et causse d'Aumelas », rubrique « pour aller plus loin »).

A la demande des services de l'Etat, compte-tenu du contexte sanitaire, ce COPIL a été organisé de manière dématérialisée. Seuls les élus des communes et de leurs groupements ont été invités en vue de procéder à l'élection d'un nouveau président.

Mme Touzard, en tant que Vice-Présidente Biodiversité à Montpellier Métropole Méditerranée, absente, donne pouvoir à Mme Neil pour le vote.

Ordre du jour

- Présentation des sites Natura 2000
- Quelques réalisations
- Structuration administrative de Natura 2000 et élection du Président

La présidence des sites Natura 2000 a historiquement été assurée par Michel Saintpierre, Maire d'Aumelas. Celui-ci ne s'étant pas présenté aux dernières élections municipales, les sites sont dépourvus de président ; c'est la raison pour laquelle la DDTM 34 (représentant le Préfet) préside la réunion.

Les éléments descriptifs des sites Natura 2000 et de quelques actions sont présentés.



- M. Daloz interroge la DDTM sur la possible extension du périmètre de la Zone de Protection Spéciale, qui, à ce jour, ne concerne pas les communes de Poussan, Montbazin et Cournonterral.
- M. Peretti confirme que, sous réserve d'un argumentaire écologique et d'une animation territoriale auprès des communes concernées, un dossier de consultation peut être monté, soumis à enquête publique et avis des collectivités territoriales. Ensuite, le nouveau périmètre est transmis à la DREAL, puis au Ministère, puis à l'Union Européenne pour officialisation.
- M. Manthe ajoute que les services de l'Etat voient d'un œil favorable la mise en cohérence des périmètres afin que les deux sites coïncident.

Cela conforterait la cohérence écologique du réseau Natura 2000, compte-tenu des connaissances naturalistes locales.

- M. Béné ajoute que le moment est propice puisque le site entre en 2021 en phase d'évaluation, le Document d'Objectifs arrivant au terme de 6 ans d'animation. C'est tout-à-fait l'occasion de questionner la cohérence des périmètres.
- M. Peretti procède à l'organisation du vote pour la présidence du site.
- M. Cablat, Maire de Vendémian, se déclare candidat. Il est élu Président à l'unanimité.
- M. Cablat remercie les élus présents pour la confiance accordée. Il explique être très attaché à la protection de la biodiversité et à l'environnement en général. Il souhaite poursuivre le travail d'animation des sites Natura 2000 en lien avec les partenaires associatifs, l'Etat, les élus des communes. Il émet le souhait de pouvoir réunir un COPIL, avec l'ensemble de ses membres, pour une présentation plus complète, plus conviviale, quand les conditions sanitaires le permettront.
- M. Peretti remercie les participants et clôt la réunion en invitant la structure animatrice à organiser un COPIL « classique » en fin de printemps, si possible en extérieur.

Le Président du COPIL David CABLAT









